

Photovoltaïque

Mettre en lumière la sécurité

Industrial Services



DEKRA est un des leaders du contrôle technique et de la prévention des risques d'accidents techniques et humains, avec une vaste gamme de prestations qui englobe :

- Le contrôle réglementaire des installations et des équipements en service dans les entreprises industrielles, les établissements commerciaux, les entreprises de services, les collectivités locales... ;
- Le contrôle construction et la coordination en matière de sécurité et de protection de la santé sur les chantiers (CSPS) ;
- La prévention et la maîtrise des risques pour l'environnement ;
- La formation à la sécurité au travail, notamment en matière de conduite des appareils de levage et de manutention...

Dans chacun de ces domaines d'intervention, vous disposez d'interlocuteurs compétents, susceptibles d'analyser vos besoins et d'y apporter les réponses les plus appropriées en termes de vérification, d'inspection, d'audit, d'assistance technique ou de formation.



PROSPECTION

La prise en compte, dès la phase de recherche, de sites appropriés à l'implantation de panneaux photovoltaïques permet de mieux appréhender les aspects environnementaux qui seront à traiter lors de la conception de l'installation. En évitant les mauvaises surprises, vous gagnez du temps et respectez les dates butoirs pour vos projets. Nos prestations :

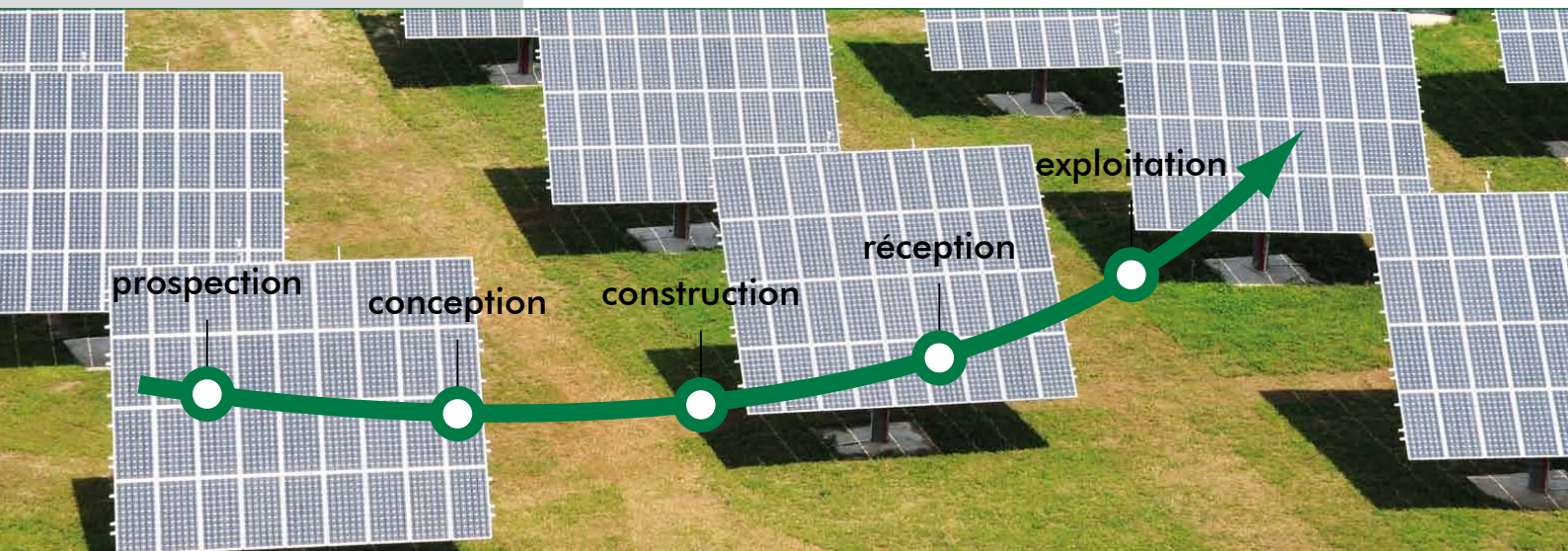
- L'étude de pollution des sols pour les installations en plein champ
- L'évaluation du passif environnemental des constructions destinées aux installations intégrées au bâti



CONCEPTION

DEKRA propose une approche indépendante pour valider les résultats des études techniques et la faisabilité du projet. Ces missions d'assistance technique permettent de dimensionner le projet afin d'obtenir une installation conforme et pérenne. Afin d'intégrer la sécurité dès la phase conception, nous vous aidons à :

- Établir un diagnostic préalable de solidité sur l'existant au travers d'un état visuel de conservation ou d'un diagnostic complet avec relevés et auscultation de l'ouvrage
- Diagnostiquer la présence d'amiante dans les matériaux (diagnostic avant travaux)
- Examiner techniquement les solutions envisagées
 - Sur le dossier de conception
 - Sur l'adaptation au sol
 - Sur la sécurisation des accès en terrasse
 - Sur le principe de réfection d'étanchéité proposé
 - Sur la compatibilité de l'ouvrage existant avec les éléments rapportés
- Sécuriser les travailleurs grâce à une analyse de risques et à la rédaction du Plan général de coordination, et/ou de plans de prévention
- Établir un plan de lutte contre le vandalisme
- Vous assister pour le dimensionnement des ressources connexes (déchets, eaux propres ou eaux usées)





RÉALISATION

En intégrant notre offre de conseils à nos missions de contrôles techniques, nous vous apportons l'expertise nécessaire à la pérennité de vos installations.

Nos missions :

- Suivre et contrôler les constructions
 - Avis sur dossiers d'exécution
 - Contrôle technique réglementaire en terme de solidité et sécurité des personnes
 - Visites de chantier et réunions de suivi
- Inspecter techniquement l'installation électrique au regard du guide UTE C15-712 et des nouvelles dispositions de la norme NF C15-100
- Sécuriser les travailleurs par la mise en place de coordination SPS ou d'animation sécurité
- Prévenir les dangers liés aux installations et équipements de chantier (consuel et visite initiale électrique de bases vie ou installations temporaires, grues, excavatrices, engins de chantier...)
- Vous conseiller en Hygiène / Sécurité / Environnement (chantier propre, gestion des terres excavées...)
- Vérifier les implantations et l'orientation des panneaux
- Suivre les procédures qualité des différents acteurs de l'installation



Les prestations utiles pour l'ensemble de vos activités.

Parce que certains sujets ne se limitent pas à la mise en place d'installations photovoltaïques, nous vous proposons également :

Watson, la veille réglementaire personnalisée via internet

À la suite d'un audit mené sur vos besoins, nous mettons à votre disposition une veille réglementaire adaptée à votre entreprise et à vos activités.

Formations à la sécurité

- CACES
- Habilitations électriques
- Norme électrique UTE C15-712
- Être membre ou président d'un CHSCT
- Connaissances en environnement

Certifications ISO 9000, 14000 ou 18000

Que ce soit en accompagnement à la mise en place ou en tant qu'organisme évaluateur, nous mettons à votre disposition nos auditeurs en management QHSE.

RÉCEPTION

En fin de chantier, DEKRA vous assiste dans la réception des installations, en vérifiant leur conformité aux spécifications initiales, aux normes et aux réglementations applicables.

- Contrôler l'installation électrique (consuel, visite initiale, inspection en référence au guide UTE C15-712)
- Préparer et participer à la commission de sécurité
- Rédiger et mettre à jour les documents (rapport final, rapport de vérification réglementaire après travaux, RVRAT, Document d'intervention ultérieure sur l'ouvrage, DIUO)
- Réaliser des mesures d'ensoleillement
- Valider le rendement réel au regard du rendement attendu

EXPLOITATION

La rentabilité, le maintien en état mais également la sécurité des intervenants constituent les thèmes clés de la surveillance de vos sites. Nous intervenons pour :

- Pérenniser les installations en suivant le vieillissement des structures ou en auditant techniquement les parcs existants
- Sécuriser les travailleurs
 - Analyse du DIUO et rédaction des plans de prévention pour interventions de maintenance et exceptionnelles
 - Vérifications périodiques électriques
 - Contrôles des équipements de protection collectifs et/ou individuels (ligne de vie, anti chute...)
- Vous aider à suivre économiquement l'exploitation
 - Conseil pour la mise en place de contrats de maintenance
 - Suivi de facturation et de tarification
 - Suivi de l'écart de performance par rapport à l'optimum théorique attendu
 - Estimation de l'énergie non produite et du manque à gagner en cas de dérive

Contact

DEKRA Industrial

34-36 rue Alphonse Pluchet - BP200

92225 BAGNEUX Cedex

Tél. 01 55 48 21 00 - Fax 01 55 48 21 81